Résolution

AD d’Evionnaz 2013

***« Pour un échéancier raisonnable dans la mise en application du PER »***

**Considérant :**

* Que l’introduction du PER est un changement conséquent dans l’organisation de notre école valaisanne et romande.
* Que les moyens pédagogiques ne sont malheureusement pas tous prêts.
* Que l’anglais est introduit à la rentrée 2013 pour la 7H.
* Que l’application d’un nouveau concept dans toutes les branches demande un investissement important qui empêche un regard critique et analytique.
* Que tant de nouveautés introduites dans un délai si bref suppriment le temps de réflexion nécessaire à la mise en route d’une réforme si ambitieuse.
* Que les enseignants des degrés qui ont introduit la totalité des domaines lors de l’année scolaire 2012-2013 ont rencontré des difficultés.

**Les délégués SPVal réunis à Evionnaz demandent :**

* De repousser d’une année la mise en application du PER pour :
	+ Sciences de la nature
	+ Sciences humaines et sociales
	+ MITIC
	+ Education nutritionnelle
* De recevoir des moyens, des ressources et des suggestions, propositions de répartitions annuelles et d’évaluation pour permettre de se les approprier avant leur introduction
* Que l’autorité accorde le temps nécessaire pour s’approprier les nouveaux programmes, les nouvelles pratiques, les nouveaux moyens, …